

Du quatorzième jour du mois de Janvier mil huit cent soixante-dix-huit, trois heures du soir

N° 1.

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Marie Bocher,
né le treize de ce mois
à onze heures du soir fil's légitime
de Constant Bocher
âgé de quarante quatre ans, profession de Laboureur
et de Jeanne Marie Colin
âgée de quarante ans, profession de Ménagère
demeurant à Bréhat.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe Masculin.

La déclaration de la naissance a été faite par Constant Bocher, Père de l'enfant non-qualifié âgé de ans, profession de demeurant à Bréhat.

Premier témoin, M^r Jean Marie Le Guen âgé de soixante ans, profession de propriétaire demeurant à Bréhat.

Second témoin, Guerrin Yves Marie âgé de vingt-six ans, profession de notaire demeurant à Bréhat.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré signer, excepté le Père de l'enfant qui a déclaré ne savoir écrire

Le Guen, J. marié M^{lle} Le Bosgre
Guerrin

Constaté suivant la loi, par moi, Pierre Marie Petitbon,
Marie Officier de l'Etat civil soussigné,

P. Petitbon

Par acte en date du vingt six septembre
mil neuf cent quatre
inscrit à la mairie de Bréhat
Bocher Constant dont la naissance
est constatée ci-contre, a contracté mariage avec
Bocher Marie Jeanne
Dont mention faite par nous greffier du tribunal de
BRÉHAT, le 27 du mois septembre 1870
Le Greffier

Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat
Période : 1870 - 1884